



CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS

I-1. Objet. Les conditions générales de vente telles que présentées ci-dessous constituent partie intégrante du contrat conclu entre le locataire du bungalow « LA BERCEUSE CREOLE », société à responsabilité limitée, immatriculée au R.C.S. sous le numéro 414 251413 000 12, dont le siège social est à SAINTE-ANNE (Guadeloupe) Route de Fouché Delair 97180 Sainte Anne.

2. Conclusion du contrat et conditions de paiement. Les réservations peuvent être faites par écrit, téléphone, télécopie, internet ou sur place, directement auprès de «LA BERCEUSE CREOLE» en fonction des disponibilités. Une confirmation de réservation est alors directement adressée au locataire ainsi qu'un contrat de location notifiant tous les détails de l'hébergement. Des arrhes de 30 % du montant total de l'hébergement devront parvenir dans un délai de 8 jours à compter de la date de prise de réservation. Le contrat entre le locataire et «LA BERCEUSE CREOLE» sera considéré comme conclu à réception des arrhes. A défaut de règlement dans le délai de 8 jours, «LA BERCEUSE CREOLE» reprend la libre disposition de la location demandée en réservation. Le solde devra être réglé 30 jours avant la date d'arrivée et exigible à partir de 21 jours avant le début du séjour. Dans le cas de réservation de dernière minute, soit à moins de 29 jours avant le début du séjour, la totalité du prix facturé est due au jour de la demande. La conclusion du contrat est donc soumise à la réception de ce paiement. A défaut de règlement de la totalité pour les réservations de dernière minute, «LA BERCEUSE CREOLE» est considéré comme délié de tout engagement. Toute annulation de contrat régulièrement formé dans les conditions ci-dessus exposées, oblige le locataire au versement de l'intégralité du prix à titre de dédommagement. Inversement, toute renonciation à louer à la suite d'une réservation de la part de «LA BERCEUSE CREOLE» peut entraîner le versement de dommages-intérêts au bénéfice du locataire pour réparation du préjudice subi. Aucune demande particulière formulée ne saurait engager la responsabilité de «LA BERCEUSE CREOLE». Pour chaque réservation, il n'est facturé aucun frais de dossier.

3. Prestations et prix : Les prix indiqués pour chaque type de bungalow s'entendent par semaine. La durée minimale de location est de 3 nuits. La prestation est gratuite pour les enfants jusqu'à 6 ans, en ce qui concerne les bungalows de LA BERCEUSE CREOLE. Toutes réductions, offres, promotions ou remises sont prises en compte dès lors que le locataire répond aux conditions exposées à cette occasion. Chaque bungalow, indépendamment de sa capacité initiale d'accueil, est en mesure d'accepter deux personnes supplémentaires moyennant un supplément. Tout séjour sur des périodes de prix différents fait l'objet d'une facturation calculée au prorata du nombre de jours passés sur chaque période.

II- 1. Le linge de maison est changé une fois par semaine, à charge au locataire de le mettre en place. Le bungalow doit être restitué dans l'état de propreté dans lequel le locataire l'a réceptionné. A défaut de nettoyage, il sera facturé un forfait correspondant à l'intervention d'une femme de ménage. Ce service peut, en tout état de cause, être sollicité en cours et à la fin de séjour par le locataire. Les équipements individuels garnissant chaque bungalow ou hébergement, et collectifs sont à utiliser selon les indications fournies par le «LA BERCEUSE CREOLE» au moment de l'entrée dans les lieux. Des aménagements aux conditions ci-exposées sont envisageables. Elles doivent toutefois faire l'objet d'une demande spéciale au moment de la réservation auprès de «LA BERCEUSE CREOLE » et d'une confirmation écrite.

2. Modifications de prix et de prestations. Les descriptions des locations ainsi que le calcul des prix sont minutieusement élaborés. Des modifications peuvent cependant intervenir. Elles sont systématiquement communiquées au moment de la réservation ou de la confirmation. Le paiement implique l'acceptation des termes du contrat. Pour toute modification après la conclusion du contrat, le locataire peut demander la résiliation sans frais dans les dix jours qui suivent la date à laquelle cette information est portée à sa connaissance par «LA BERCEUSE CREOLE»



CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS

3. Départ et arrivée; séjour écourté ou prolongé. L'arrivée doit avoir lieu entre 15 et 18 heures, les départs avant 12 heures. Toutefois, les horaires sus indiqués peuvent faire l'objet d'aménagements exprès avec «LA BERCEUSE CREOLE » en fonction des contraintes dûment exposées par le locataire. Toute prise de possession de location au jour et heure rendue impossible en raison de difficultés d'acheminement, de grèves, d'intempéries etc., ou pour des raisons personnelles, ne saurait remettre en cause la totalité des sommes déjà versées. Il en va de même pour tout séjour écourté. Toute prolongation de séjour, doit être formulée dans un délai suffisamment raisonnable pour qu'il puisse y être répondu dans les meilleures conditions.

4. Résiliation du contrat par le locataire. Toute résiliation, annulation ou réduction de séjour entraîne l'exigibilité de l'intégralité du prix si le bungalow n'a pu être reloué, quels qu'en soient les motifs. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu concernant les prestations annexes. Il peut cependant être souscrit au moment de la réservation une assurance annulation ou garantie de dédit spécifique auprès de «LA BERCEUSE CREOLE» le cas échéant. Dès lors, il appartient au locataire de mettre en œuvre la garantie dans les conditions plus amplement exposées dans la convention annexe spécialement prévue pour cette occasion.

5. Proposition de remplacement et résiliation du contrat par «LA BERCEUSE CREOLE». Si des circonstances imprévisibles l'exigent, ou encore en cas de force majeure, «LA BERCEUSE CREOLE» se réserve le droit de proposer au locataire une location de remplacement de valeur similaire. «LA BERCEUSE CREOLE» se réserve également le droit d'annuler le contrat avant ou pendant son exécution si des circonstances imprévisibles ou des faits relevant de la force majeure rendaient la transmission du bien impossible. Il en irait de même si la sécurité du locataire ou du bien ou encore si les prestations prévues ne pouvaient plus être assurées. déduction faite des prestations fournies.

III-1. Obligations du locataire. A la remise des clés, lors de l'arrivée, le locataire est tenu de verser un dépôt de garantie unique allant de 150€ à 2000€ selon l'hébergement choisi : le montant de cette somme étant précisé dans le contrat de location. Ce dépôt peut être payé en espèces, par chèque bancaire. Il est destiné à couvrir les frais des éventuelles détériorations, de remise en état ou d'entretien des lieux. En cas de refus de paiement, l'entrée de la location peut être refusée. «LA BERCEUSE CREOLE » est habilitée à refuser toute personne en surnombre, adulte ou enfant quel que soit son âge, non prévue au moment de la réservation. Le locataire s'engage à occuper les lieux en bon père de famille et à respecter les règles vie du site. Il devra assurer, avant son départ, l'enlèvement des déchets ménagers, l'entretien des installations et du nettoyage du bungalow. Le locataire est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile si le contrat de son habitation principale (incendie ou multirisque habitation) ne couvre pas sa villégiature. En cas de dégâts, le locataire devra en informer aussitôt «LA BERCEUSE CREOLE ». Lui-même ou toute personne l'accompagnant seront considérés comme responsables des dommages et dégâts constatés, à moins qu'il puisse être prouvé le contraire. Il en va de même en cas de rétrocession de la location à une tierce personne. Plus généralement, tout manquement du locataire empêchant la délivrance du bien à son successeur pourra être retenu sur le dépôt de garantie.

2. Obligations de «LA BERCEUSE CREOLE». s'engage à fournir l'hébergement conforme à la description qui en est faite et de le maintenir en bon état pendant toute la durée de la location, réparer les pannes et remplacer les équipements défectueux.

3. Etat des lieux d'entrée et de sortie. Un inventaire des objets mis à disposition est préétabli à l'entrée dans les lieux. Toute anomalie doit alors être relevée par le locataire ou être signalée le plus rapidement possible. Si aucune dégradation n'a été commise, «LA BERCEUSE CREOLE» restitue immédiatement le dépôt de garantie. S'il reste des charges à payer ou si des dégradations ont été commises, le dépôt de garantie sera restitué au plus tard dans les deux mois suivant la fin du séjour, déduction faite des éventuelles sommes restant dues, sous réserve qu'elles soient dûment justifiées au locataire.



CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS

4. Animaux. Seuls les petits animaux domestiques sont admis : à condition que leur présence ait été préalablement signalée lors de la réservation.

IV-1. Responsabilité de «LA BERCEUSE CREOLE ».

«LA BERCEUSE CREOLE» n'est pas responsable de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat lorsque celle-ci est imputable à un événement international ou une situation nationale particulière et imprévisible. La responsabilité de «LA BERCEUSE CREOLE » ne saurait être engagée notamment dans les cas suivants : a. agissements fautifs ou manquements graves de la part du locataire ou de l'un des participants. b. négligences imprévisibles et insurmontables imputables à un tiers et inhérentes à la fourniture des prestations prévues par le contrat. c. force majeure ou du fait d'un événement que ni «LA BERCEUSE CREOLE», ni ses intermédiaires ou représentants ne pouvaient prévoir malgré toute leur diligence et contre lesquels ils ne peuvent agir. d. dommages et pertes subis par le locataire en cas d'effraction. La responsabilité de «LA BERCEUSE CREOLE » ne saurait être également recherchée pour toutes les prestations exécutées par un tiers qui sont soumises à des contraintes externes (approvisionnement en eau, gaz, internet, téléphone et électricité par exemple) ainsi que pour les conditions météorologiques.

2. Droits et juridique. En cas de litige éventuel, le tribunal compétent est celui du siège social de la S.A.R.L. «LA BERCEUSE CREOLE».

3. Cession du contrat. Le cédant et le cessionnaire du contrat sont tenus solidairement à l'égard de «LA BERCEUSE CREOLE» du paiement du solde du prix et des frais supplémentaires résultant de la cession. La cession est rendue possible sous réserve d'une acceptation préalable et écrite de «LA BERCEUSE CREOLE» et tant qu'aucun empêchement ne s'y oppose

Règlement accepté : chèque ou mandat ou virement, carte bancaire, **règlement du solde 21 jours avant l'arrivée**. Arrhes de 30 % à la réservation. **Les arrhes ne sont pas remboursables. Le séjour est non modifiable. Les chèques vacances sont acceptés si ils sont uniquement au nom d'un locataire et sur présentation de la pièce d'identité de ce dernier et 21 jours avant son arrivée.**

Services :

- Le linge de maison (draps, serviettes de toilette) est fourni et changé chaque semaine.
- Drap supplémentaire : 7Euros
- Grande Serviette : 7Euros
- Possibilité de machine à laver produits fournis: 7 €
- Taxe de séjour : 0,90 €/jour/personne Payable uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public. (Tarif variable selon la législation française)
- Service de ménage à la demande.
- Personne supplémentaire: 15 Euros par jour et par personne.
- Possibilité de réception fax et email –
- Wifi gratuit aux heures de la réception (8h-12h - 14h -16h)
- Possibilité de transfert : Aéroport / Sainte-Anne (2pers) : 45 Euros Aller/Retour: 75 Euros
- Possibilité de location de voitures à prix intéressant
- Petits animaux admis -10kg



CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS

Caution :

- Un chèque de caution de 500.00 € pour les bungalows coté jardin du n°11 à n° 14 et pour les bungalows côté piscine du n°2 à n°5 vous sera demandé à la remise des clés.
- Un chèque de caution de 1000.00 € pour les Villas n°1 et n° 8 vous sera demandé à la remise des clés.
- Un chèque de caution de 700.00€ pour les duplex n°7 et n°6 et n°15 vous sera demandé à la remise des clés

Restauration

- Sur réservation demi-pension (tarif s'appliquant sur toute la durée de votre séjour) (petit déjeuner et dîner) : 30€ par jour et par personne (boissons non comprises)
- Petit-déjeuner (comprenant jus, fruits, boissons chaudes, ½ Baguette, beurre et confiture): 10 €/personne.
- Menu Dîner sur commande (entrée + plat + dessert) : 25€ (boissons non comprises).
- Menu langouste grillée sur commande (1 ti punch+entrée +plat+dessert) 40€ Par personne
- Menu Enfant de - 12 ans (plat et dessert) sans boisson: 12€

Règles de Vie au sein de la Berceuse Créole

Le Site

- Vous devez utiliser les lieux en bon chef de famille.
- Les bracelets sont remis le jour de votre arrivée. Son port est obligatoire et sous votre entière responsabilité (sécurité des résidents).
- Toute visite doit faire l'objet d'une demande à la réception.
- Les lieux sont réservés exclusivement à nos locataires.
- L'introduction et l'utilisation de produits stupéfiants sous quelque forme que ce soit sont strictement interdits, le séjour prendra fin immédiat.
- Le naturisme est interdit sur le site.
- Pour le respect des vacanciers, les disputes, cris, chahut, musique sont interdits.
- Toute dégradation ou manque du mobilier dans les locaux (ustensiles de cuisines, appareils ménagers, vaisselles,...) devront être remboursés selon le tarif en vigueur.
- Il est interdit de ramener ses propres appareils ménagers ainsi que des barbecues
- La climatisation fonctionne aux heures suivantes : de 18 h à 10 h du matin
- Il est interdit de dessiner sur les murs, de manger ou de coller des chewing-gums sur les draps, les meubles, les murs et autres...
- Il est interdit de toucher aux fruits, aux fleurs ou aux animaux sans autorisation.
- Vous devez laisser les poubelles (salle de bain et de cuisine) vides et propres



CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS

- Les enfants sont sous entière responsabilité des parents dans l'enceinte du Site.
- Il est interdit de jeter les mégots de cigarettes, cannette ou timbale en plastique ou couche de bébé etc... à terre sur le site.
- Il est interdit de faire brûler des spirales sur les murs, à même le carrelage ou dans des assiettes du bungalow.

Piscine

- **Piscine non surveillée : l'accès et la baignade des enfants sont sous l'entière responsabilité des parents.**
- **Pour la sécurité des enfants, il est interdit de laisser la porte de la piscine ouverte.**
- Plongeurs, chahuts bousculades, jeux de ballon, courir autour de la piscine sont interdits.
- Le naturisme est interdit dans l'enceinte de la piscine.
- Le passage à la douche est obligatoire avant d'entrée dans la piscine.
- La piscine est éclairée jusqu'à 22h.
- L'accès au local technique est strictement interdit.
- Il est interdit aux enfants de monter sur le local technique.
- Il est interdit de fumer dans la piscine et autour de celle-ci.
- Il est interdit de boire ou de manger dans la piscine et autour de celle-ci.

CARBET - BAR – CUISINE - BARBECUE

- Il est interdit de pénétrer derrière le bar et dans la cuisine, de se servir des boissons, de la vaisselle et du matériel réservé strictement au personnel de la Berceuse Créole.
- L'utilisation du barbecue doit faire l'objet d'une demande et doit être nettoyé et laissé en état de propreté.
- Il est interdit de prendre des chaises ou des tables sous le Carbet.
- La wifi est accessible au bar (recharger vos appareils dans vos bungalows) aux heures d'ouverture de la réception (8h-à 16h)